

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE HUY, soc.civ. - Intercommunale**  
Forme juridique : Société coopérative  
Adresse : Rue des Trois-Ponts N° : 2 Boîte :  
Code postal : 4500 Commune : Huy  
Pays : Belgique  
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Huy  
Adresse Internet :  
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en  approuvés par l'assemblée générale du

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du  au

l'exercice précédent des comptes annuels du  au

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.5, C-app 6.3.5, C-app 6.4.1, C-app 6.4.2, C-app 6.5.1, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.8, C-app 6.15, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 8, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### LEMMENS Alexandre

Administrateur

Chemin du Messe 3

4520 Wanze

BELGIQUE

Début de mandat : 2023-11-20

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

### SAJID Amal

Administratrice

Rue de la Coulée 22

4577 Modave

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-08-23

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

### JUEN Aurélien

Administrateur

Thier du Curé 22

4520 Wanze

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2023-06-12

Administrateur

### VAN HULLE Benjamin

Administrateur

Rue des Neuf Bonniers 9

4500 Huy

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

### LHONNAY Bernard

Administrateur

Rue Joseph Wauters 56

4520 Wanze

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

### RORIVE Florian

Président

Rue Chevaux Haleurs 9

4500 Huy

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-11-17

Fin de mandat : 2025-06-30

Président du Conseil d'Administration

### RORIVE Francine

Administratrice

Avenue Théo Jacques 37

4500 Huy

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

### JAVAUX Jean-Michel

Vice-Président

Rue du Château 10

4540 Amay

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Vice-président du Conseil d'Administration

**CORTHOUTS Laurine**

Administratrice  
Place du Tilleul 1 21  
4500 Huy  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2019-10-15

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**PETRY Marcel**

Administrateur  
Rue Haie de la Brassine 10  
4120 Neupré  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**BERTRAND Marie-Christine**

Administratrice  
Rue d'Oha 7  
4520 Wanze  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**CARLOZZI Nicolas**

Administrateur  
Rue des Genêts 1  
4570 Marchin  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**CROCHET Pierre**

Administrateur  
Rue Freddy Terwagne 4  
4577 Modave  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2019-08-23

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**COLET Pierre-Yves**

Administrateur  
Rue des Coquelicots 4 1  
4520 Wanze  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2019-11-12

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**GAILLARD Sandrina**

Administratrice  
Rue du Petit Bois 29  
4500 Huy  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2022-08-19

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**SEINLET Sophie**

Administratrice  
Rue Chénia 34  
4520 Wanze  
BELGIQUE  
Début de mandat : 2019-06-25

Fin de mandat : 2025-06-30

Administrateur

**Cathy DUCHESNE, Audit & fiduciaire (B00816)**

0841078387

Rue Joseph Dejardin 14 2

4460 Grâce-Hollogne

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-07-01

Fin de mandat : 2025-06-30

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

DUCHESNE Cathy (A02114)

Reviseur d'entreprise

Rue Joseph Dejardin 14 2

4460 Grâce-Hollogne

BELGIQUE

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20	<b><u>458.334</u></b>	<b><u>553.864</u></b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>159.648.078</u></b>	<b><u>161.390.755</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>809.305</b>	<b>944.597</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b><u>158.811.484</u></b>	<b><u>160.418.869</u></b>
Terrains et constructions		22	137.643.323	142.739.541
Installations, machines et outillage		23	5.318.128	5.146.526
Mobilier et matériel roulant		24	7.079.629	6.810.044
Location-financement et droits similaires		25	4.102.162	4.390.033
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	4.668.242	1.332.725
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b><u>27.289</u></b>	<b><u>27.289</u></b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	27.289	27.289
Actions et parts		284	27.289	27.289
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>54.553.153</b>	<b>55.300.822</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>10.959.560</b>	<b>9.950.641</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	10.959.560	9.950.641
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>2.258.552</b>	<b>2.121.976</b>
Stocks		30/36	2.258.552	2.121.976
Approvisionnements		30/31	2.258.552	2.121.976
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>38.256.130</b>	<b>36.651.738</b>
Créances commerciales		40	32.085.756	31.106.246
Autres créances		41	6.170.374	5.545.492
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>2.087.265</b>	<b>5.482.674</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>991.646</b>	<b>1.093.793</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>214.659.565</b>	<b>217.245.441</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Disponible		10/15	<b><u>31.188.624</u></b>	<b><u>31.476.436</u></b>
Indisponible	6.7.1	10/11	<b>15.469.615</b>	<b>15.469.615</b>
		110		
		111	15.469.615	15.469.615
		12		
<b>Plus-values de réévaluation</b>				
<b>Réserves</b>				
Réserves indisponibles		13	<b>993.862</b>	<b>993.862</b>
Réserves statutairement indisponibles		130/1	993.862	993.862
Acquisitions d'actions propres		1311	993.862	993.862
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>-2.073.387</b>	<b>-988.309</b>
<b>Subsides en capital</b>		15	<b>16.798.534</b>	<b>16.001.268</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
		164/5		
<b>Impôts différés</b>		168		



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>183.470.941</u></b>	<b><u>185.769.005</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17	<b>116.907.236</b>	<b>122.215.986</b>
Dettes financières		170/4	115.647.212	122.174.766
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	3.245.746	3.562.404
Etablissements de crédit		173	112.401.466	118.612.362
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.260.024	41.220
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>66.366.104</b>	<b>63.287.139</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	11.017.248	11.315.330
Dettes financières		43	4.249.728	
Etablissements de crédit		430/8	4.249.728	
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	28.142.859	29.996.730
Fournisseurs		440/4	28.142.859	29.996.730
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	9.348	
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	15.233.638	16.550.379
Impôts		450/3	1.715.153	2.820.559
Rémunérations et charges sociales		454/9	13.518.485	13.729.820
Autres dettes		47/48	7.713.283	5.424.700
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>197.601</b>	<b>265.880</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>214.659.565</b>	<b>217.245.441</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>159.290.172</b>	<b>150.822.315</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	141.621.435	136.580.657
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72	71.167	47.251
Autres produits d'exploitation	6.10	74	13.324.747	11.293.430
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	4.272.823	2.900.977
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>157.211.270</b>	<b>149.955.487</b>
Approvisionnements et marchandises		60	28.156.020	28.563.859
Achats		600/8	28.041.938	28.060.270
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	114.082	503.589
Services et biens divers		61	36.698.076	34.479.787
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	81.257.783	74.994.558
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.898.368	10.856.200
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-485.654	-602.165
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	336.802	1.270.361
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	349.875	392.887
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>2.078.902</b>	<b>866.828</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>1.470.016</b>	<b>1.436.645</b>
Produits financiers récurrents		75	1.470.016	1.436.645
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	1.470.016	1.436.645
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>4.633.996</b>	<b>3.453.729</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	4.633.996	3.453.729
Charges des dettes		650	4.613.144	3.439.709
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	20.852	14.020
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>-1.085.078</b>	<b>-1.150.256</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13	67/77	
Impôts		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>-1.085.078</b>	<b>-1.150.256</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>-1.085.078</b>	<b>-1.150.256</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>-2.073.387</b>	<b>-988.309</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-1.085.078	-1.150.256
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-988.309	161.947
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	<b>-2.073.387</b>	<b>-988.309</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE****ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	20P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>553.864</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003	95.530	
Autres	(+)/(-) 8004		
<b>Valeur comptable nette au terme de l'exercice</b>	(20)	<b>458.334</b>	
<b>Dont</b>			
Frais de constitution, d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

#### Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

#### Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

#### Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

#### Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

#### Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

#### VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>XXXXXXXXXX</b>	
8052P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>3.021.244</b>
8022	169.105	
8032	265.356	
(+)/(-) 8042		
8052	<b>2.924.993</b>	
8122P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>2.405.841</b>
8072	267.820	
8082		
8092		
8102	265.356	
(+)/(-) 8112		
8122	<b>2.408.305</b>	
211	<b>516.688</b>	

**GOODWILL**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8053P	XXXXXXXXXX	1.105.658

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8023		
------	--	--

Cessions et désaffectations

8033		
------	--	--

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8043		
--------------	--	--

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8053	1.105.658	
------	-----------	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8123P	XXXXXXXXXX	776.464
-------	------------	---------

**Mutations de l'exercice**

Actés

8073	36.577	
------	--------	--

Repris

8083		
------	--	--

Acquis de tiers

8093		
------	--	--

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8103		
------	--	--

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8113		
--------------	--	--

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8123	813.041	
------	---------	--

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

212	292.617	
-----	---------	--

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	XXXXXXXXXX	<b>209.187.380</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.609.564	
Cessions et désaffectations	8171	538.770	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	<b>210.258.174</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	XXXXXXXXXX	<b>2.100.000</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251	<b>2.100.000</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	XXXXXXXXXX	<b>68.547.839</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271	6.705.782	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	538.770	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	<b>74.714.851</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(22)	<b>137.643.323</b>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>23.917.709</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.880.656	
Cessions et désaffectations	8172	754.582	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>25.043.783</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8252P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8322P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>18.771.183</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	1.709.054	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	754.582	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>19.725.655</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	<b>5.318.128</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	23.772.582
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	2.065.319	
Cessions et désaffectations	8173	1.991.858	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	23.846.043	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	16.962.538
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	1.795.734	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	1.991.858	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	16.766.414	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	7.079.629	

**LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****DONT**

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	9.499.743
8164		
8174		
(+)/(-) 8184		
8194	9.499.743	
8254P	XXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
(+)/(-) 8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXX	5.109.710
8274	287.871	
8284		
8294		
8304		
(+)/(-) 8314		
8324	5.397.581	
(25)	<u>4.102.162</u>	
250	4.102.162	
251		
252		

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	1.332.725
8166	3.335.517	
8176		
(+)/(-) 8186		
8196	4.668.242	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	4.668.242	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	27.289
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393	27.289	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(284)	<u>27.289</u>	
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(285/8)		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter: contrats fournisseurs

Exercice
967.912

## ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DE L'APPORT

## Apport

Disponible au terme de l'exercice  
 Disponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice

## Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces  
 dont montant non libéré  
 En nature  
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives  
 Actions dématérialisées

## Actions propres

Détenues par la société elle-même  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Nombre d'actions correspondantes

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXX 15.469.615	15.469.615
8790 87901 8791 87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740 8741 8742 8745 8746 8747	

**Parts**

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice



**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**

**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	11.017.248
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	316.658
Etablissements de crédit	8841	10.659.170
Autres emprunts	8851	41.420
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	(42)	<b>11.017.248</b>
--	------	-------------------

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	33.535.856
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	1.266.628
Etablissements de crédit	8842	32.269.228
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

	8912	<b>33.535.856</b>
--	------	-------------------

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	82.111.356
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	1.979.118
Etablissements de crédit	8843	80.132.238
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	1.260.024

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

	8913	<b>83.371.380</b>
--	------	-------------------

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)****Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

## Dettes financières

8921 64.662.658

Emprunts subordonnés

8931

Emprunts obligataires non subordonnés

8941

Dettes de location-financement et dettes assimilées

8951

Etablissements de crédit

8961 64.662.658

Autres emprunts

8971

## Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061 64.662.658

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

## Dettes financières

8922 54.408.986

Emprunts subordonnés

8932

Emprunts obligataires non subordonnés

8942

Dettes de location-financement et dettes assimilées

8952 3.562.404

Etablissements de crédit

8962 50.846.582

Autres emprunts

8972

## Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

9062 54.408.986

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

9072

Dettes fiscales non échues

9073 1.715.153

Dettes fiscales estimées

450

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

9076

Autres dettes salariales et sociales

9077 13.518.485

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Intérêts emprunts

194.825

Loyers

2.776

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

#### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	1.493	1.527
9087	1.153	1.145
9088	2.049.013	2.036.479
620	60.236.679	55.562.963
621	18.081.454	16.510.901
622	951.480	831.523
623	1.988.170	2.089.171
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	876.071	844.048
Reprises	9113	1.361.725	1.446.213
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	336.802	1.270.361
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	15	17
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	29.507	24.865
Frais pour la société	617	704.790	777.278

**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Produits frais de rappels

**CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES****Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

**Autres charges financières**

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

**Provisions à caractère financier**

Dotations

Utilisations et reprises

**Ventilation des autres charges financières**

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

**Autres**

Intérêts sur avances à terme fixe

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	964.293	967.952
9126		
754		
	489.084	468.694
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	14.429	9.180

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>4.272.823</u></b>	<b><u>2.900.977</u></b>
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	<b>4.272.823</b>	<b>2.900.977</b>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		347.456
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	4.272.823	2.553.521
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b><u>349.875</u></b>	<b><u>392.887</u></b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>349.875</b>	<b>392.887</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	349.875	392.887
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

**IMPÔTS ET TAXES****IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	19.325	14.246
9146	810.595	819.948
9147	13.366.056	12.642.568
9148		

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

#### Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

### GARANTIES RÉELLES

#### Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

##### Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

##### Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

##### Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

##### Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

##### Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	89.402.400
91621	19.502.235
91631	46.456.607
91711	
91721	
91811	27.291.717
91821	14.490.579
91911	
91921	
92011	
92021	



**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN****ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

Option d'achat leasing maison de repos Prés Brion

949.974

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS****MARCHÉ À TERME****Marchandises achetées (à recevoir)**

9213

**Marchandises vendues (à livrer)**

9214

**Devises achetées (à recevoir)**

9215

**Devises vendues (à livrer)**

9216

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Exercice

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	92.801
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	21.780
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

**INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR****POUR CHAQUE CATÉGORIE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR**

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation / couverture	Volume	Exercice		Exercice précédent	
				Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
IRS	Intérêts emprunts	Couverture	1		0		-346.712
IRS	Intérêts emprunts	Couverture	1		-21.536		-16.106

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES COMPTABILISÉES À UN MONTANT SUPÉRIEUR À LA JUSTE VALEUR**

Montants des actifs pris isolément ou regroupés de manière adéquate

Raisons pour lesquelles la valeur comptable n'a pas été réduite

Éléments qui permettent de supposer que la valeur comptable sera recouvrée

Valeur comptable	Juste valeur

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS CLOTURES AU 31/12/2023

### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'article 2 de l'Arrêté Royal du 19/06/2007 relatif aux comptes annuels des hôpitaux, de l'article 3:6. § 1 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Codes des Sociétés et Associations ainsi que de l'article III.89, § 1er du Code de droit économique.

En vue d'assurer l'image fidèle, il n'a pas été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats a été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; ces résultats concernent des produits de rattrapage des exercices antérieurs.

Les chiffres de l'exercice sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire.

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise : néant

### II. Règles particulières

#### **Frais d'établissement:**

Les frais d'établissement sont portés à l'actif et font l'objet d'un amortissement, conformément à l'article 2 de l'AR du 19/06/2007 :

Nature	Méthode	Taux
Frais de constitution et d'apports	Linéaire	33%
Autres frais d'établissement	Linéaire	33%
Intérêts intercalaires	Linéaire	10%

Lorsque le taux d'amortissement annuel est de 33%, il est porté pour la première année à 34%.

L'amortissement prend cours le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit l'année au cours de laquelle l'actif a été mis en état d'exploitation effective. Si la mise d'exploitation a lieu au cours du mois de janvier, l'amortissement peut prendre effet au 1<sup>er</sup> de ce mois.

#### **Frais de restructuration :**

Au cours de l'exercice, aucun frais de restructuration n'a été porté à l'actif.

Les frais de restructuration sont amortis en 3 ans.

Lorsque le taux d'amortissement annuel est de 33%, il est porté pour la première année à 34%.

#### **Immobilisations incorporelles :**

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0 EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais est de 5 ans.

L'amortissement prend cours le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit l'année au cours de laquelle l'actif a été mis en état d'exploitation effective. Si la mise d'exploitation a lieu au cours du mois de janvier, l'amortissement peut prendre effet au 1<sup>er</sup> de ce mois.

### **Immobilisations corporelles :**

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

Les amortissements sont actés conformément à l'article 2 de l'AR du 19/06/2007 :

<b>Nature</b>	<b>Méthode</b>	<b>Taux en %</b>
Constructions	Linéaire	3%
Grosses réparations et gros entretiens	Linéaire	10%
Agencement des immeubles	Linéaire	3%
Matériel d'équipement médical *	Linéaire	20%
Matériel d'équipement médical lourd *	Linéaire	10%
Matériel d'équipement non médical et mobilier *	Linéaire	10%
Matériel roulant *	Linéaire	20%
Matériel et mobilier informatique *	Linéaire	20%

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Lorsque le taux d'amortissement annuel est de 3% ou 33%, il est porté pour la première année respectivement à 4% et à 34%.

L'amortissement prend cours le 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit l'année au cours de laquelle l'actif a été mis en état d'exploitation effective. Si la mise d'exploitation a lieu au cours du mois de janvier, l'amortissement peut prendre effet au 1<sup>er</sup> de ce mois.

### **Immobilisations financières :**

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

### **Stocks :**

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée en tenant compte des mouvements de stocks selon la méthode du Lifo.

### **Dettes :**

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

### **Devises :**

Pas d'application



**AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE****Pensions statutaires**

Les agents statutaires nommés dans une administration provinciale ou locale (APL) ont droit à une pension de retraite mensuelle à charge de leur dernier employeur du secteur public. Leurs ayants droit (conjoints survivants ou divorcés et orphelins) ont droit, le cas échéant, à une pension de survie mensuelle.

La loi du 24 octobre 2011 assurant un financement pérenne des pensions des membres du personnel nommé à titre définitif des APL a mis en place un système de répartition du financement reposant sur la responsabilisation des débiteurs de pensions publiques. Dans ce cadre, la loi prévoit le versement de cotisations complémentaires de pensions au titre de responsabilisation individuelle dans le cas où la charge de pension de l'APL est supérieure au produit de la cotisation de base. La cotisation, dite de responsabilisation, est calculée comme un pourcentage de la partie de la charge de pension qui dépasse la cotisation de base. Le taux de base et le coefficient de responsabilisation sont fixés de manière telle que la somme des cotisations de toutes les administrations soit égale à la somme de toutes les charges de pensions.

L'ONSS applique un taux de cotisation de responsabilisation réduit grâce à l'application de mécanisme correcteur. À partir du 1er janvier 2019, les APL qui ont instauré pour leur personnel contractuel un deuxième pilier remplissant les conditions reprises dans la loi du 30 mars 2018, peuvent déduire une partie des coûts de ce régime de pension complémentaire de la cotisation de responsabilisation.

Un financement permettant de couvrir partiellement cette charge est également accordé aux institutions hospitalières via le budget des moyens financiers (BMF).

Les cotisations de responsabilisation dues dans ce cadre sont assimilées à des cotisations sociales. A l'heure actuelle, le taux de responsabilisation s'élève à 52,9 % mais celui-ci est susceptible d'évoluer fortement (attendu à hauteur de 84,11 % en 2028 - Estimation du SFP). Le CHR Huy, en s'affiliant au SFP, a conservé les réserves constituées auprès d'ETHIAS et a décidé de les utiliser pour payer sa cotisation de responsabilisation (2,4 M€) et une partie de ses cotisations d'agents nommés (11,5 % sur les 44 % en 2023, contre 13,5 % sur les 43 % en 2022). Le solde du fonds de pension des agents statutaires constitué auprès d'ETHIAS s'élève, au 31/12/2023, à 6.147.489,10 € contre 10.566.804 € au 31/12/2022.

À court terme, les cotisations pension des agents nommés ainsi que la cotisation de responsabilisation seront à charge de l'intercommunale. À défaut de critères objectifs d'appréciation (absence de maîtrise des données et des évolutions du contexte réglementaire et financier externe et interne), l'estimation des risques prévisibles est devenue fortement aléatoire. L'impact de ces éléments sur la trésorerie et le résultat du Centre Hospitalier Régional de Huy pour les prochaines années est, dès lors, potentiellement significatif.

**Intervention financière fédérale exceptionnelle**

Le CHR de Huy a reçu en 2023 le décompte définitif pour l'intervention du 1er semestre 2020. Suite à la réception de ce décompte, les estimations pour les périodes allant du 1/7/2020 au 31/03/2022 ont été adaptées. Ces estimations influencent le compte de résultats 2023 à concurrence de 0,7 millions d'euros.

<p style="text-align: center;"><b>AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS</b></p>
--

**RAPPORT DE GESTION**

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés et des Associations, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion de l'intercommunale au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023.

## 1. EXPOSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DU RESULTAT ET DE LA SITUATION BILANTAIRE

### A. BILAN

L'actif du bilan consolidé au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Code	Libellé	2023	2022
20	Frais d'établissement	458.334	553.864
21	Immobilisations incorporelles	809.305	944.597
22/27	Immobilisations corporelles	158.811.484	160.418.869
28	Immobilisations financières	27.289	27.289
	<i>Total actifs immobilisés</i>	<i>160.106.412</i>	<i>161.944.619</i>
29	Créances à plus d'un an	10.959.560	9.950.641
3	Stocks	2.258.552	2.121.976
40/41	Créances à un an au plus	38.256.130	36.651.738
54/58	Valeurs disponibles	2.087.265	5.482.674
490/1	Comptes de régularisation	991.646	1.093.793
	<i>Total actifs circulants</i>	<i>54.553.153</i>	<i>55.300.822</i>
	<b>Total actif</b>	<b>214.659.565</b>	<b>217.245.441</b>

Les actifs immobilisés sont en baisse de 1,838 millions, les amortissements de 2023 étant plus élevés que les nouveaux investissements. Aucun transfert d'immobilisation en cours n'a eu lieu en 2023.

Le passif du bilan consolidé au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Code	Libellé	2023	2022
11	Apport indisponible en capital	15.469.615	15.469.615
13	Réserves	993.862	993.862
14	Résultat reporté	-2.073.387	-988.309
15	Subsides d'investissement	16.798.534	16.001.268
	<i>Total capitaux propres</i>	<i>31.188.624</i>	<i>31.476.436</i>
16	Provisions pour risques et charges	0	0
17	Dettes à plus d'un an	116.907.236	122.215.986
42/48	Dettes à un an au plus	66.366.104	63.287.139
492/3	Comptes de régularisation	197.601	265.880
	<i>Total dettes</i>	<i>183.470.941</i>	<i>185.769.005</i>
	<b>Total passif</b>	<b>214.659.565</b>	<b>217.245.441</b>

L'année 2023 s'est clôturée par un bénéfice de 30.002 € dans le secteur hospitalier et une perte de 1.115.080 € dans le pôle seniors. Le résultat reporté s'élève à -2,073 millions d'euros. Les dettes à plus d'un an diminuent de 7,252 millions d'euros. Un seul emprunt, relatif au financement des investissements ordinaires de 2022, a été contracté en 2023. Les dettes à un an au plus augmentent quant à elle de 3,072 millions. Il s'agit principalement des dettes bancaires liées à la détérioration de la trésorerie.

## B. RÉSULTAT

Le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Code	Libellé	2023	2022
70	Chiffre d'affaires	141.621.435	136.580.657
72	Production immobilisée	71.167	47.251
74	Autres produits d'exploitation	13.324.747	11.293.430
	<i>Ventes et prestations</i>	<i>155.017.349</i>	<i>147.921.338</i>
60	Approvisionnements et fournitures	28.156.020	28.563.859
61	Services et fournitures accessoires	36.698.076	34.479.787
62	Rémunérations et charges sociales	81.257.783	74.994.558
63	Amort, réd.de valeur et provisions	10.412.714	10.254.035
64	Autres charges d'exploitation	336.802	1.270.361
	<i>Total charges d'exploitation</i>	<i>156.861.395</i>	<i>149.562.600</i>
	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1.844.046</b>	<b>-1.641.262</b>
75	Produits financiers	1.470.016	1.436.645
65	Charges financières	4.633.996	3.453.729
	<b>Résultat courant</b>	<b>-5.008.026</b>	<b>-3.658.346</b>
76	Produits exceptionnels	4.272.823	2.900.977
66	Charges exceptionnelles	349.875	392.887
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1.085.078</b>	<b>-1.150.256</b>

Le chiffre d'affaires consolidé augmente de 5.040.779 euros. Les honoraires ont été indexés de 5% en moyenne, permettant ainsi de couvrir en partie l'indexation des salaires.

Les approvisionnements et fournitures diminuent de 407.839 euros. Les achats de combustibles ont reculé de 782.000 euros, de par la diminution des prix en 2023. Les denrées alimentaires ont augmenté de 197.000 euros, suite à la forte hausse des prix alimentaires.

Les services et fournitures accessoires augmentent de 2.218.289 euros. Les honoraires nets augmentent de 1.331.000 euros, les prestations extérieures de 428.000 euros et les services extérieurs (dialyse CHC principalement) de 341.000 euros.

Les rémunérations et charges sociales augmentent de 6.263.225 euros, soit une hausse de 8%. Deux éléments expliquent cet accroissement : les indexations salariales et l'application des nouveaux barèmes IFIC dans le pôle seniors. Ces derniers sont couverts par une subvention spécifique de l'Aviq.

Les amortissements, réductions de valeur et provisions augmentent de 158.679 euros.

Le résultat d'exploitation qui résulte de ces opérations diminue de 202.783 euros pour se trouver à -1.844.045 euros.

Les charges financières sont en hausse de 1.180.267 euros, de par la hausse des taux d'intérêts. L'emprunt relatif à la construction de la résidence « Vallée du Hoyoux » est le plus impacté par cette hausse.

Un rattrapage exceptionnel de 2.348.000 euros, résultant de la révision du budget des moyens financiers de 2016 et 2017, ainsi que d'une nouvelle estimation des rattrapages des budgets des moyens financiers de 2018 à 2022 permet de clôturer l'activité hospitalière avec un bénéfice de 30.002 euros. Dans le secteur « pôle seniors », la perte est de 1.115.080 euros.

Le résultat reporté est de -944.710 euros dans l'activité B et de -1.128.677 euros dans l'activité C, soit un résultat consolidé cumulé de -2.073.387 euros.

# C.1 INTRODUCTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A APPROUVÉ, LE 17 NOVEMBRE 2022, LE PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027.

CE PLAN STRATÉGIQUE REPREND 3 MISSIONS :

- MISSION DE SOINS,
- MISSION CITOYENNE,
- MISSION D'ENSEIGNEMENT.

EN OCTOBRE 2018, NOUS AVONS CONSULTÉ LE PERSONNEL POUR DÉFINIR NOS VALEURS COMMUNES.

CINQ VALEURS ONT ÉTÉ DÉGAGÉES :

- BIENVEILLANCE,
- ENGAGEMENT,
- ÉQUITÉ,
- INNOVATION,
- PROXIMITÉ,

ENSUITE, AFIN DE DÉFINIR UNE STRATÉGIE EN REGARD AVEC LES MISSIONS QUE NOUS AVONS DÉFINIES TOUT EN RESPECTANT NOS VALEURS, NOUS AVONS ANALYSÉ NOS FORCES ET NOS FAIBLESSES TANT POUR L'ACTIVITÉ QUE POUR LES RESSOURCES HUMAINES.

APRÈS CES DIFFÉRENTES ÉTAPES INDISPENSABLES, NOUS AVONS PU DÉFINIR NOTRE VISION POUR L'AVENIR, À SAVOIR, « ÊTRE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE RÉFÉRENCE DE L'ARRONDISSEMENT HUY-WAREMME DANS LE RÉSEAU ELIPSE ».

CINQ AXES PRINCIPAUX ONT ALORS ÉTÉ DÉFINIS POUR RÉALISER NOTRE STRATÉGIE ET ATTEINDRE NOTRE MISSION.

**Axe 1 :** ÊTRE UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU RÉSEAU ELIPSE.

**Axe 2 :** AMÉLIORER L'IMAGE DE MARQUE DU CHR DE HUY.

**Axe 3 :** ACCROÎTRE LE RECRUTEMENT ET LE CAPITAL HUMAIN.

**Axe 4 :** DÉVELOPPER LES SOINS CENTRÉS SUR LA PERSONNE – EXPÉRIENCE PATIENT.

**Axe 5 :** STRUCTURER ET DÉPLOYER UN PLAN DE SÉCURITÉ POUR LES PATIENTS ET LE PERSONNEL.

CE PLAN STRATÉGIQUE EST RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR AFIN DE FAIRE FACE AUX ENJEUX DE DEMAIN DANS LE CADRE D'UN NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET FACE AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES CROISSANTES TOUT EN CONSERVANT NOS VALEURS.

# C.1.1 HISTORIQUE

1263

## GRAND HÔPITAL DE HUY

Dès 1263, une institution portant le nom de grand Hôpital est fondée à Huy par la bourgeoisie avec l'autorisation d'Henri de Gueldre, Evêque de Liège. Cette institution va continuer jusqu'à la Révolution française, c'est-à-dire pendant plus de 5 siècles, et sera le premier établissement de bienfaisance de la Ville de Huy. Tous les praticiens, bourgeois et artisans, sans rechercher d'intérêts particuliers, ont œuvré au sein de cette cité industrielle pour créer un établissement durable et efficace. Cette action charitable est caractérisée par l'hospitalisation des malades et des vieillards, mais aussi, par les secours dispensés aux orphelins, l'hébergement des parents, les aumônes aux déshérités et l'aide aux victimes de la guerre.

1957

## CLINIQUE REINE ASTRID

Après la guerre, les locaux deviennent trop exigus et une construction nouvelle va être entreprise. Les travaux commencent le 16 avril 1951 sur les lieux de l'ancien hospice Saint Mort, ils se termineront le 9 mars 1957 par l'inauguration de la Clinique Reine Astrid (par M. Leburton - Ministre de la Santé Publique). Cette clinique est une construction remarquable et moderne comprenant 312 lits et 6 incubateurs pour prématurés. Le 11 avril 1957 marquera l'inauguration du service de Transfusion sanguine par le Président de la Croix-Rouge de Belgique. La Clinique Reine Astrid entrera officiellement en fonction le 15 avril 1957.

1976

## CRÉATION DE L'ENTITÉ C.P.A.S.

Le 8 juillet 1976, une loi instaure les Centres Publics d'Aide Sociale (C.P.A.S.) qui succéderont aux Commissions d'Assistance publique (C.A.P.) à partir du 1er avril 1977.

1989

## INTERCOMMUNALE CENTRE HOSPITALIER DE HUY

Fin 1989, la ville de Huy décide de modifier radicalement le mode de gestion de l'hôpital, dans le but de résoudre le problème du déficit chronique de l'hôpital.

La formule de la société coopérative intercommunale est choisie, et le 18 janvier 1989, l'assemblée constitutive va instaurer cette nouvelle institution.

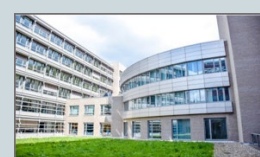
Reconduction de l'intercommunale pour 30 ans en 2019.

2000

## CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE HUY

2022

## CHR DE HUY NOUVEL HÔPITAL



1263

1957

1976

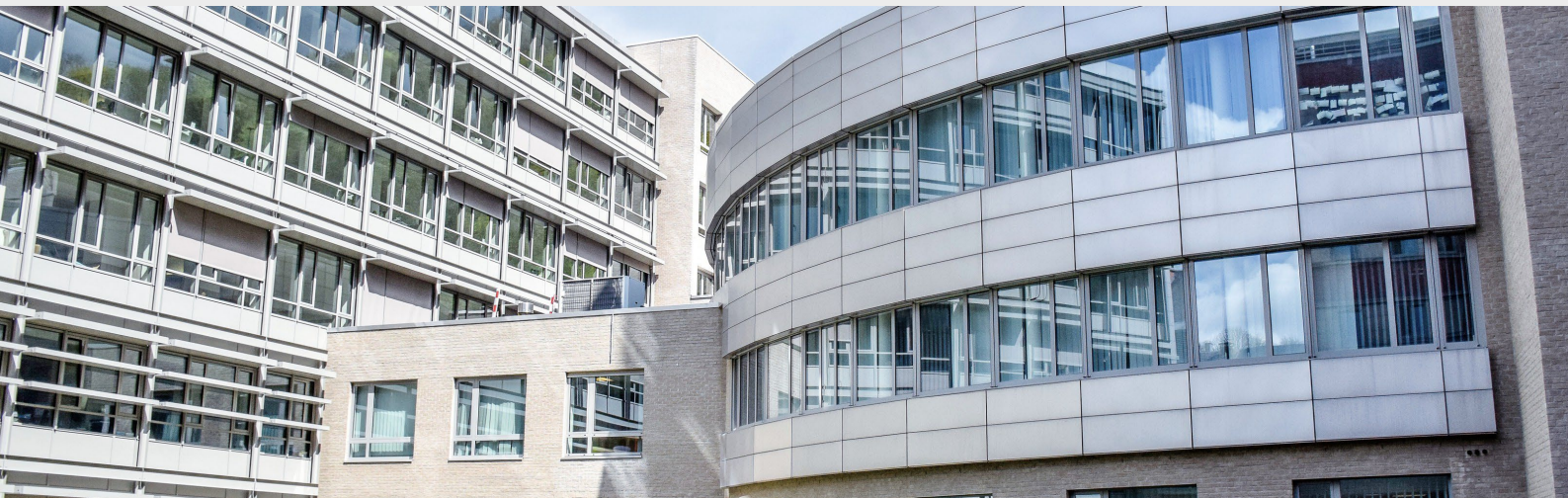
1989

2000

2022

# C.1.2

# LE CHR DE HUY AU 31/12/2023



## PÔLE HOSPITALIER

### LITS AIGUS

LITS AGRÉÉS 317

LITS INDEX A 30

LITS INDEX C 77

LITS INDEX D 97

LITS INDEX I 20

LITS INDEX E 26

LITS INDEX M 22



## PÔLE SÉNIORS

LITS MRPA 215

LITS MRS 206

RÉSIDENCES  
SERVICES 78



RÉSIDENCE  
DES PRÉS-BRION



RÉSIDENCE  
DU GRANDGAGNAGE



RÉSIDENCE  
DU MONT-FALISE



RÉSIDENCE  
LES AVELINES



RÉSIDENCE  
LA VALLÉE DU HOYOUX



# LES ORGANES DU CHR DE HUY

## ACTIVITÉS ET CAPITAUX

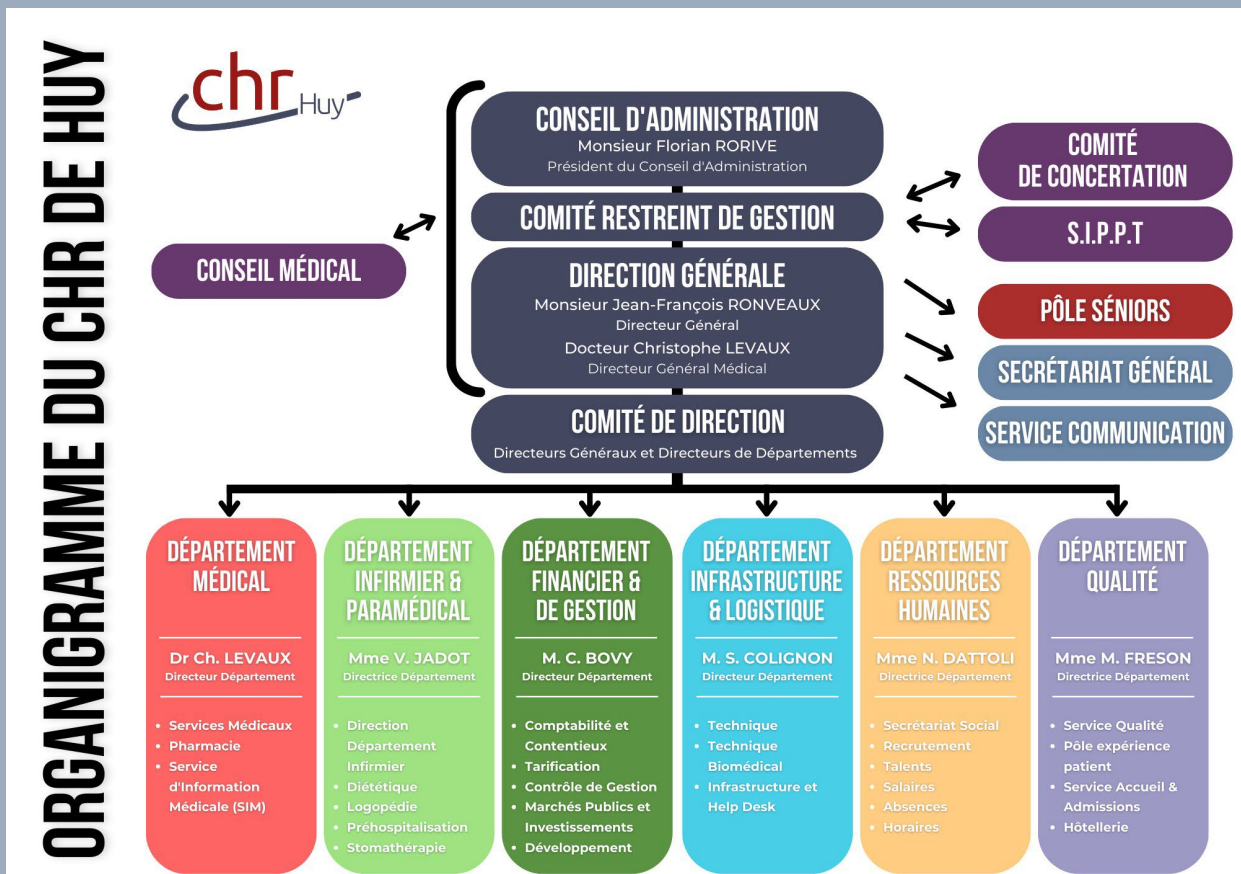


## LES ASSOCIÉS DU CHR DE HUY

- VILLE DE HUY
- COMMUNES D'AMAY, DE MARCHIN, DE MODAVE, DE NANDRIN ET DE WANZE
- CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIAL DE HUY
- CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIAL DE WANZE
- CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIAL DE VILLERS-LE-BOUILLET
- ETHIAS - ASSUREUR
- ECETIA – INTERCOMMUNALE DE FINANCEMENT PUBLIC
- BELFIUS – BANQUE

## ORGANES STATUTAIRES ET DE CONTRÔLE

- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- LES ORGANES RESTREINTS DE GESTION (1 CRG PAR ACTIVITÉ)
- LE COMITÉ DE RÉMUNÉRATION
- LE COMITÉ D'AUDIT



# LE CHR DE HUY EN QUELQUES CHIFFRES



NOMBRE DE LITS AGRÉES 317

POLICLINIQUES 6(3 externes et 3 internes)

LITS MRPA 215

LITS MRS 206

APPARTEMENTS DE  
RÉSIDENCE SERVICE 78

ADMISSIONS EN  
HOSPITALISATION 10 208

ADMISSIONS EN  
HÔPITAL DE JOUR 9 421

ETP PAYÉS  
(POUR LE SECTEUR HOSPITALIER) 750,38

PERSONNES PHYSIQUES  
(POUR LE SECTEUR HOSPITALIER) 1037,75

ETP PAYÉS  
(POUR LE SECTEUR 3E ÂGE) 232,55

PERSONNES PHYSIQUES  
(POUR LE SECTEUR 3E ÂGE) 399,25

ETP MÉDECINS 99,89

MÉDECINS  
(PERSONNES PHYSIQUES) 194

PERSONNES EMPLOYÉES 1500

SÉNIORS HÉBERGÉS 450

PATIENTS 250 000

# C.2 LES MISSIONS

## MISSION DE SOINS



LE CHR DE HUY DOIT PERMETTRE D'ASSURER UN ACCÈS ÉGALITAIRE À UNE PRISE EN CHARGE MULTIDISCIPLINAIRE, COORDONNÉE ET ININTERROMPUE.

LE CHR DE HUY DOIT ÉGALEMENT POURSUIVRE UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS ET DES SERVICES.

## MISSION CITOYENNE

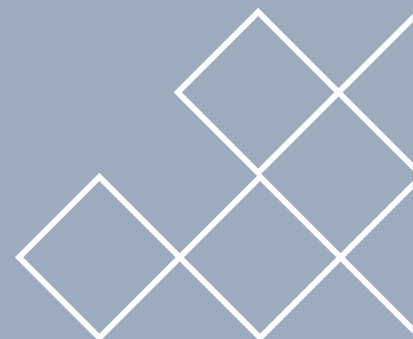


LE CHR DE HUY EST ACTEUR-CITOYEN EN CONTRIBUANT AU DYNAMISME DE LA VIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ASSOCIATIVE LOCALE ET EN RÉDUISANT L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DE SES ACTIVITÉS.

## MISSION D'ENSEIGNEMENT



LE CHR DE HUY A UN RÔLE CENTRAL DANS LA FORMATION DES FUTURS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ, DU PERSONNEL, DES MEMBRES DU CA, DES PATIENTS, DE LEUR FAMILLE ET DE LEURS AIDANTS PROCHES.



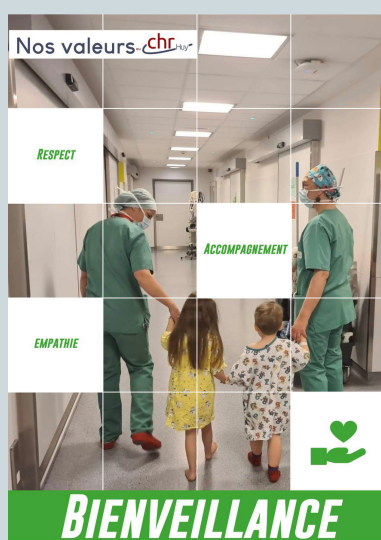
# C.3

## LES VALEURS

EN OCTOBRE 2018, LES MEMBRES DU PERSONNEL DU CHR DE HUY ONT ÉTÉ CONSULTÉS POUR ÉLABORER LES VALEURS DU CHR DE HUY. NOUS AVONS REÇU 457 RÉPONSES.

LES 5 VALEURS SUIVANTES ONT ÉTÉ RETENUES :

### 3.1 LA BIENVEILLANCE



TOUTES NOS ACTIONS DOIVENT ÊTRE ORIENTÉES VERS LES PATIENTS ET LEURS FAMILLES AVEC LA VOLONTÉ DE LES ACCOMPAGNER AVEC RESPECT ET EMPATHIE DANS LEURS DIFFÉRENTES RELATIONS AVEC NOTRE INSTITUTION. CETTE BIENVEILLANCE DOIT ÉGALEMENT ACCOMPAGNER NOS RELATIONS AVEC NOS AGENTS.

### 3.2 L'ENGAGEMENT



TOUS LES ACTEURS DU CHR DE HUY (MÉDICAUX, PARAMÉDICAUX, ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, PATIENTS,...) DOIVENT FAIRE PREUVE D'ENGAGEMENT ET DE MOTIVATION. AFIN DE MAINTENIR CET ENGAGEMENT ET CETTE MOTIVATION, TOUS LES ACTEURS DE L'INSTITUTION DOIVENT ÊTRE RECONNUS ET RESPECTÉS COMME DE VÉRITABLES PARTENAIRES QUI S'INVESTISSEMENT TOUS ENSEMBLE POUR DES SOINS DE QUALITÉS ET SÉCURISÉS TOURNÉS VERS LE PATIENT.

# 3.3

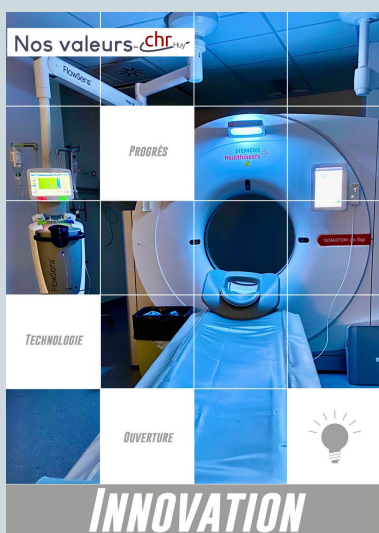
## L'ÉQUITÉ



CETTE BIENVEILLANCE ET CET ENGAGEMENT NE PEUVENT RENCONTRER LEURS OBJECTIFS QUE S'ILS SONT ACCOMPAGNÉS DE JUSTICE ET D'ÉQUITÉ. CHAQUE PARTENAIRE, TANT LES AGENTS QUE LES PATIENTS, DOIVENT ÊTRE TRAITÉS AVEC LE MÊME RESPECT, LES MÊMES CHANCES, QUELLES QUE SOIENT LEURS DIFFÉRENCES (ÉCONOMIQUES, SOCIALES, PHYSIQUES, PHILOSOPHIQUES,...).

# 3.4

## L'INNOVATION



UNE INSTITUTION HOSPITALIÈRE DOIT ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR DE L'INNOVATION À TRAVERS LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX TRAITEMENTS EN COLLABORATION AVEC LES CENTRES DE RECHERCHE, DE NOUVELLES TECHNOLOGIES MAIS AUSSI ÊTRE UNE INSTITUTION OUVERTE, RÉCEPTIVE ET PARTENAIRE DES INITIATIVES DE PROGRÈS.

# 3.5

## LA PROXIMITÉ



UNE INSTITUTION COMME LE CHR DE HUY SITUÉ AU CENTRE D'UNE VILLE DE 20.000 HABITANTS ET D'UN HINTERLAND DE PLUS DE 200.000 HABITANTS SE DOIT D'ÊTRE PROCHE, OUVERT ET UN ACTEUR DE LA SOCIÉTÉ.

CETTE PROXIMITÉ INÉVITABLE DOIT ÊTRE TRANSFORMÉE EN ATOUT POUR ASSURER PLUS D'HUMANITÉ DANS UNE INSTITUTION DE 300 LITS SITUÉE AU CŒUR DE LA CITÉ PAR RAPPORT À DES CENTRES PLUS GRANDS MAIS PARFOIS LARGEMENT EXCENTRÉS ET DIFFICILES D'ACCÈS.

ACCESSIBILITÉ, ACCUEIL, HUMANITÉ DOIVENT ÊTRE DANS L'ADN DE NOTRE INSTITUTION.

# C.4 LA STRATÉGIE

## NOTRE VISION

*« Etre l'HOPITAL général DE REFERENCE de l'arrondissement  
Huy-Waremme dans le Réseau ELIPSE »*

### QUELS SONT LES AXES MIS EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE NOTRE VISION ?

AXE 1 : ÊTRE UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU RÉSEAU ELIPSE

AXE 2 : AMÉLIORER L'IMAGE DE MARQUE DU CHR DE HUY

AXE 3 : ACCROÎTRE LE RECRUTEMENT ET LE CAPITAL HUMAIN

AXE 4 : DÉVELOPPER LES SOINS CENTRÉS SUR LA PERSONNE -  
L'EXPÉRIENCE PATIENT

AXE 5 : STRUCTURER ET DÉPLOYER UN PLAN DE SÉCURITÉ POUR LES  
PATIENTS ET LE PERSONNEL

A travers 5 axes forts, le CHR de Huy doit atteindre ses objectifs stratégiques.

La vision du CHR de Huy repose sur la présence d'un hôpital général de référence dans l'arrondissement de Huy-Waremme au sein du réseau ELIPSE.

A côté du Pôle Séniors, mission aussi importante pour notre intercommunale, le CHR de Huy est un hôpital général à savoir qu'il s'agit d'une institution qui regroupe tous les professionnels de la santé et qui a pour mission d'assurer des soins de qualité dans toutes les disciplines, en toute sécurité et à l'ensemble de la population, de référence avec des compétences développées et reconnues dans divers domaines de la santé, dans la région Huy-Waremme en collaboration avec les hôpitaux du réseau.

Au sein du réseau ELIPSE, le CHR de Huy doit être l'hôpital de référence de sa région pour les soins de proximité tout en assurant son rôle de relais vers les centres spécialisés du réseau pour les pathologies lourdes.

Le partenariat, dans le respect de chacun tout en recherchant l'efficacité au profit de la qualité des soins prodigués aux patients, devra orienter l'organisation des soins au sein du réseau dans les années à venir.

Notre vision doit être clairement définie afin d'assumer nos missions tant en respectant nos valeurs.

# C.5 LES ASSOCIÉS

<b>Statuts A.G. constitutive 18 janvier 1989</b>	<b>Activité A</b>	<b>Activité B</b>	<b>Activité C</b>	<b>Total</b>
Ville de Huy	24.789,35	2.478.935,24	24.789,34	2.528.513,93
Commune de Wanze	123,95	123,95	123,95	371,85
Ethias	4.957,87	4.957,87	123,95	10.039,69
S.L.F.	4.957,87	4.957,87	123,95	10.039,69
C.P.A.S. de Huy	8.922.654,74	0,00	223.104,17	9.145.758,91
<b>Sous-total</b>	<b>8.957.483,78</b>	<b>2.488.974,93</b>	<b>248.265,36</b>	<b>11.694.724,07</b>
<b>Modification des statuts A.G. 30 mars 1990</b>	<b>Activité A</b>	<b>Activité B</b>	<b>Activité C</b>	<b>Total</b>
C.P.A.S. de Huy	-524.121,28	0,00	0,00	-524.121,28
<b>Sous-total</b>	<b>8.433.362,50</b>	<b>2.488.974,93</b>	<b>248.265,36</b>	<b>11.170.602,79</b>
<b>Modification des statuts C.A. 30 décembre 1991</b>	<b>Activité A</b>	<b>Activité B</b>	<b>Activité C</b>	<b>Total</b>
Commune de Marchin	123,95	123,95	123,95	371,85
Dexia	4.957,87	4.957,87	123,95	10.039,69
<b>Sous-total</b>	<b>8.438.444,32</b>	<b>2.494.056,75</b>	<b>248.513,26</b>	<b>11.181.014,33</b>
<b>Modification des statuts A.G. 25 juin 1994</b>	<b>Activité A</b>	<b>Activité B</b>	<b>Activité C</b>	<b>Total</b>
Ethias	49.578,70	0,00	0,00	49.578,70
<b>Sous-total</b>	<b>8.488.023,02</b>	<b>2.494.056,75</b>	<b>248.513,26</b>	<b>11.230.593,03</b>
<b>Modification des statuts A.G. 19 décembre 1997</b>	<b>Activité A</b>	<b>Activité B</b>	<b>Activité C</b>	<b>Total</b>
Commune de Modave	123,95	0	123,95	247,90
<b>Sous-total</b>	<b>8.488.146,97</b>	<b>2.494.056,75</b>	<b>248.637,21</b>	<b>11.230.840,93</b>
<b>Modification des statuts Année 2000</b>	<b>Activité A</b>	<b>Activité B</b>	<b>Activité C</b>	<b>Total</b>
Ville de Huy montant Intergénérations	13.287,09	0,00	4.412,50	17.699,59
S.L.F. montant Intergénérations	8.849,80	0,00	8.849,80	17.699,60
Commune de Modave montant Intergénérations	446,21	0,00	421,42	867,63
Commune de Modave	0,00	123,95	0,00	123,95
Commune de Nandrin	123,95	123,95	123,95	371,85
<b>Sous-total</b>	<b>8.510.854,02</b>	<b>2.494.304,65</b>	<b>262.444,88</b>	<b>11.267.603,55</b>
<b>Modification des statuts A.G. 28 décembre 2001</b>	<b>Activité A</b>	<b>Activité B</b>	<b>Activité C</b>	<b>Total</b>
Ville de Huy	0,99	64,76	0,77	66,52
Commune de Modave	0,01	0,00	0,01	0,02
Ethias	1,42	0,13	0,00	1,55
S.L.F.	0,36	0,13	0,23	0,72
Dexia	0,13	0,13	0,00	0,26
C.P.A.S. de Huy	219,39	0,00	5,83	225,22
<b>Sous-total</b>	<b>8.511.076,32</b>	<b>2.494.369,80</b>	<b>262.451,72</b>	<b>11.267.897,84</b>

# C.6

# PLAN FINANCIER PLURIANNUEL ET LIGNES DE DÉVELOPPEMENT

Le 18 décembre 2020, l'Assemblée Générale ordinaire approuvait le plan stratégique pour les années 2020-2025.

De ce plan stratégique, découlaient le tableau financier suivant représentant les prévisions de produits et charges des années ultérieures :

**Tableau financier prospectif consolidé 2018-2024**

Produits	Réel	Réel	Budget	Prospectif		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>I. Pdts d'exploitation :</b>						
<b>A. Ch. d'affaires:</b>						
BMF - Hébergement 3ème âge	42.717.495,27	53.493.704,14	46.166.474,42	47.244.883,91	48.372.261,59	49.476.506,82
Rattrapages	-899.609,31	-3.268.340,27	-1.200.000,00	-1.302.834,00	-1.482.834,00	-1.692.834,00
Suppl. chambres	649.075,00	489.200,00	671.250,00	684.675,00	698.368,50	712.335,87
Forfaits INAMI	14.725.413,13	15.469.596,17	15.442.641,05	15.765.265,86	16.080.571,17	16.402.182,60
Produits pharma.	13.750.338,38	12.897.097,01	14.653.833,03	14.946.909,69	15.245.847,88	15.550.764,84
Prix d'hébergement Aviq	1.189.059,10	1.734.274,30	1.904.750,00	2.002.368,75	2.051.177,97	2.101.207,42
Montant Global Prospectif	603.956,44	346.271,32	661.056,00	674.277,12	687.762,66	701.517,92
Honoraires	44.270.239,88	38.060.158,43	45.066.747,01	45.968.081,95	47.116.258,90	48.293.119,77
Autres recettes	457.360,98	358.283,31	476.399,87	485.927,87	495.646,42	505.559,36
<b>Total</b>	<b>117.463.328,87</b>	<b>119.580.244,41</b>	<b>123.843.151,37</b>	<b>126.469.556,15</b>	<b>129.265.061,10</b>	<b>132.050.360,60</b>
<b>B. Autres pdts exploit.:</b>						
Subsides/emploi	6.774.375,40	7.893.508,18	6.586.171,74	6.728.489,38	6.834.359,47	6.995.341,49
Autres	1.637.089,98	2.381.964,90	2.517.489,84	2.560.833,85	2.605.044,74	2.650.139,85
<b>Total</b>	<b>8.411.465,38</b>	<b>10.275.473,08</b>	<b>9.103.661,58</b>	<b>9.289.323,23</b>	<b>9.439.404,21</b>	<b>9.645.481,34</b>
<b>D. Total :</b>	<b>125.874.794,25</b>	<b>129.855.717,49</b>	<b>132.946.812,95</b>	<b>135.758.879,38</b>	<b>138.704.465,31</b>	<b>141.695.841,94</b>
<b>II. Pdts financiers:</b>						
Subsides cap. + int.	722.446,02	788.543,45	760.243,96	760.243,96	760.243,96	760.243,96
Autres	268.339,28	278.728,69	267.000,00	267.000,00	267.000,00	267.000,00
<b>- Total</b>	<b>990.785,30</b>	<b>1.067.272,14</b>	<b>1.027.243,96</b>	<b>1.027.243,96</b>	<b>1.027.243,96</b>	<b>1.027.243,96</b>
<b>III. Pdts exceptionnels:</b>						
Plus-values/actifs immob.	0,00	180.009,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Produit/ex. antérieurs	1.201.372,53	903.719,18	550.000,00	550.000,00	550.000,00	550.000,00
<b>- Total</b>	<b>1.201.372,53</b>	<b>1.083.728,43</b>	<b>550.000,00</b>	<b>550.000,00</b>	<b>550.000,00</b>	<b>550.000,00</b>
<b>IV. Total</b>	<b>128.066.952,08</b>	<b>132.006.718,06</b>	<b>134.524.056,91</b>	<b>137.336.123,34</b>	<b>140.281.709,27</b>	<b>143.273.085,90</b>



**Tableau financier prospectif consolidé 2018-2024**

Charges	Réel	Réel	Budget	Prospectif		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
<b>I. Coûts d'exploitation :</b>						
<b>A. Approvisionnements:</b>						
Produits pharm	15.404.168,00	14.840.054,19	16271.205,89	16.596.630,01	16.928.562,61	17.267133,86
Produits médicaux	4.016333,60	4.117.873,91	4322212,70	4.409.801,49	4.499.142,05	4.590269,42
Entretien	643.19528	656.520,65	608.930,00	621.278,58	633.704,15	64637823
Produits énergétiques	1.990.889,32	1.689.006,02	1.718.500,00	1.752.870,00	1.787.927,40	1.823.685,95
Mat.bureau+ informatiques	191.562;42	160.200,39	186185,77	189.885,77	193.659,77	197.50925
Buanderie, literie	16.717,46	74.613,33	18.096,23	18.376,23	18.661,83	18953,14
Denrées alimentaires	1.403.77327	1.269.607,52	1.466.328,05	1.496.129,06	1.526.526,10	1.557.531,07
Autres	-28.635,65	510.108,36	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>23.638.003,70</b>	<b>23.317.984,37</b>	<b>24.591.458,64</b>	<b>25.084.971,13</b>	<b>25.588.183,91</b>	<b>26.101.460,92</b>
<b>B. Services fournis</b>						
Loyers	131.294,81	140.029,92	137.966,94	140.726,28	143.540,80	146.411,62
Serv. extérieurs	3.009399,53	3.484.133,54	3.346.389,87	3.417.465,31	3.487.997,77	3.559.914,1
Entretien, réparations	4.959.316,13	4.886.891,86	4.795.675,59	4.891.557,05	4.989.356,15	5.089.11122
Honoraires médicaux	21.008.176,58	19.846.526,28	21363269,71	21.593.345,56	22.267.975,20	22.823331,94
Honoraires non médicaux	21.846,55	22.428,39	21.924,00	21.924,00	21.924,00	21924,00
Autres	2.577.416,30	2.035.811,69	1.985.868,62	2.022.490,99	2.059.845,81	2097947,74
<b>Total</b>	<b>31.707.449,90</b>	<b>30.415.821,68</b>	<b>31.651.094,73</b>	<b>32.087.50920</b>	<b>32.970.639,72</b>	<b>33.738.64.063</b>
<b>C. Rémun. et ch. sociales:</b>						
Traitements	60.822.836,09	61.995.575,21	63.873.52,697	65.155.508,93	66.062.644,85	67.525995,89
<b>Total</b>	<b>60.822.836,09</b>	<b>61.995.575,21</b>	<b>63.873.526,97</b>	<b>65.155.508,93</b>	<b>66.062.644,85</b>	<b>67.525.995,89</b>
<b>D. Amortissements</b>	<b>9.433.854,36</b>	<b>10.553.097,49</b>	<b>10.797.232,93</b>	<b>10.779.555,83</b>	<b>11.21.801,34</b>	<b>11.874.891,70</b>
<b>E. Réductions de valeur,</b>	<b>-183.874,84</b>	<b>-367.284,43</b>	<b>20015,72</b>	<b>295.116,47</b>	<b>350.145,52</b>	<b>405209,63</b>
<b>F. Provisions</b>	<b>-1.121.274,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>H. Autres ch. Exploitation</b>	<b>437.83320</b>	<b>830.837,94</b>	<b>281.513,14</b>	<b>272.486,40</b>	<b>273.479,13</b>	<b>274.491,71</b>
<b>I. Total :</b>	<b>124.734.828,30</b>	<b>126.746.032,26</b>	<b>131.394.842,13</b>	<b>133.675.147,97</b>	<b>136.266.894,47</b>	<b>138.920.690,47</b>
<b>II. Ch. financières:</b>						
Investissements	2.804960,95	3.335.987,32	3.250.937,24	3.168.226,60	3.080.575,45	2.981989,63
Crédit CT	37.487,34	21.831,86	21.000,00	21.000,00	21.000,00	21000,00
Autres	3045,99	2.437,55	750,00	750,00	750,00	750,00
<b>- Total</b>	<b>2.845.494,28</b>	<b>3.360.256,73</b>	<b>3.272.687,24</b>	<b>3.189.976,60</b>	<b>3.102.325,45</b>	<b>3.003.739,63</b>
<b>III. Charges exceptionnelles:</b>						
Charges ex. antérieurs	433379,62	1.905.756,70	112.742,07	114.996,91	117.296,85	119.642,79
Autres charges	1098,44	141,00	500,00	500,00	500,00	500,00
<b>Total</b>	<b>434.478,06</b>	<b>1.905.897,70</b>	<b>113.242,07</b>	<b>115.496,91</b>	<b>117.796,85</b>	<b>120.142,79</b>
<b>DI. Total</b>	<b>128.014.800,64</b>	<b>132.012.186,69</b>	<b>134.780.111,44</b>	<b>136.980.621,48</b>	<b>139.487.016,11</b>	<b>142.044.572,89</b>

**Tableau financier prospectif consolidé 2018-2024**

Résultat de l'exercice	Réel	Réel	Budget	Prospectif		
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat d'exploitation	1.139.965,95	3.109.685,23	1.551.970,82	2.083.731,41	2.437.570,84	2.775.151,47
Résultat courant	-714.743,03	816.700,64	-693.472,46	-79.001,23	362.489,35	798.655,80
Résultat de l'exercice	52.151,44	-5.468,63	-256.714,53	355.501,86	794.692,50	1.228.513,01

# C.7

## RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

Conformément à l'article 3:6 §1,1° du Code des sociétés et des Associations, le Conseil d'administration procède à l'évaluation des risques et incertitudes auxquels la société est confrontée. Selon cette évaluation, il n'existe pas d'incertitude ou risques particuliers mis à part les risques inhérents directement à son activité.

Les principes de prudence ont été appliqués et les provisions nécessaires à assurer une image fidèle ont été comptabilisées à fin 2023.

Le plan financier pluriannuel présenté ci-dessus démontre, toutes choses restant égales, que la situation financière du CHR de Huy est viable à long terme.

Cependant, le financement hospitalier est souvent une variable d'ajustement du Gouvernement fédéral afin d'équilibrer le budget.

Un maintien de l'accélération du sous-financement hospitalier pourrait mettre en péril le CHR de Huy comme toutes les autres institutions hospitalières.

La création des réseaux doit être perçue par le CHR de Huy plus comme une opportunité que comme une menace.

### II. DONNEES IMPORTANTES SURVENUES APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Néant.

### III. INDICATION DES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE.

Dans le cadre de l'épidémie de coronavirus COVID-19, les interventions de l'Inami et de l'Aviq se sont arrêtées en mars 2022. En cas de recrudescence de la pandémie en 2024, il serait nécessaire de les réactiver pour maintenir l'équilibre de l'intercommunale.

### IV. INDICATIONS RELATIVES AUX ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT.

Néant.

### V. INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES DE SOCIETE.

Sans objet.

### VI. INDICATIONS EN CAS DE PERTE REPORTEE OU DE PERTES DE L'EXERCICE PENDANT DEUX EXERCICES SUCCESSIFS.

L'exercice comptable 2023 se clôture par une perte de 1.085.078 euros, contre une perte l'exercice précédent de 1.150.256 euros, de sorte que la perte reportée au 31/12/2023 s'élève désormais à 2.073.387 euros.

Le résultat de l'exercice est influencé par des charges non décaissées de plus de 10 millions d'euros. L'activité permet, tant qu'à présent, de dégager suffisamment de trésorerie pour faire face à ces dettes et engagements. Le cas échéant, les actionnaires s'engagent à apporter leur support financier.

Il est donc décidé de présenter les comptes annuels au 31/12/2023 en continuité.

### VII. AUTRES INFORMATIONS QUI DOIVENT ETRE INSEREES EN VERTU DU CODE DES SOCIETES ET DES ASSOCIATIONS.

Néant.

### VIII. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS.

L'instrument financier suivant a été utilisé dans le cadre du financement des bâtiments modulaires : Interest Rate Swap. La date d'échéance est fixée au 30 octobre 2029.

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

**ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	556	174	382
Temps partiel	1002	934	141	793
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	1.153	267	886

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein	1011	1.014.691	327.423	687.268
Temps partiel	1012	1.034.322	170.429	863.893
Total	1013	2.049.013	497.852	1.551.161

**Frais de personnel**

Temps plein	1021	41.258.003	13.341.129	27.916.874
Temps partiel	1022	39.999.780	6.725.470	33.274.310
Total	1023	81.257.783	20.066.599	61.191.184

**Montant des avantages accordés en sus du salaire**

	1033			
--	------	--	--	--

**Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	1.145	268	877
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	2.036.479	499.965	1.536.514
Frais de personnel	1023	74.994.558	18.909.535	56.085.023
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	595	898	1.147
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	573	821	1.075
Contrat à durée déterminée	111	22	59	61
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113		18	11
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	177	138	260
de niveau primaire	1200	13	13	19
de niveau secondaire	1201	55	51	72
de niveau supérieur non universitaire	1202	91	50	131
de niveau universitaire	1203	18	24	38
Femmes	121	418	760	887
de niveau primaire	1210	14	114	72
de niveau secondaire	1211	109	326	305
de niveau supérieur non universitaire	1212	255	289	454
de niveau universitaire	1213	40	31	56
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	544	726	994
Ouvriers	132	51	172	153
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150	6	9
Nombre d'heures effectivement prestées	151	11.752	17.755
Frais pour la société	152	578.181	126.609

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	410	554	785
210	78	101	145
211	326	340	567
212			
213	6	113	73

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	386	612	762
310	43	127	91
311	334	363	589
312			
313	9	122	82
340			
341			
342		1	1
343	386	611	761
350			

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	88	5811	354
5802	1.207	5812	6.444
5803	84.990	5813	296.040
58031	84.990	58131	296.040
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

## RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

## PROCES-VERBAL COMITE DE REMUNERATION DU 13 MAI 2024

**Présents** : Monsieur RORIVE ; Président ; Monsieur VAN HULLE, Administrateur ; Monsieur RONVEAUX, Directeur général.

**Absents et excusés** : Monsieur JAVAUX, Vice-Président ; Madame SEINLET, Administratrice donne procuration à Monsieur VAN HULLE ; Monsieur CARLOZZI, Administrateur.

### 1. Rapport annuel du Comité de rémunération

En vertu de l'article L1523-17§2 et de l'article 43 des statuts du CHR de Huy, le Comité de rémunération émet, après en avoir informé le Conseil d'administration, des recommandations à l'Assemblée générale pour chaque décision relative aux jetons de présence, aux éventuelles indemnités de fonction et à tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion et du Comité d'audit ;

Le 10 mai 2023, en vertu de l'application du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Comité de rémunération a établi la rémunération du Président, du Vice-Président et les jetons de présence conformément à l'article 53-11-1§2 et §7 et à l'annexe 1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Ces rémunérations sont donc en parfaite concordance avec les réglementations ;

Il est à noter que les rémunérations et les jetons de présence sont inférieurs aux plafonds autorisés ;

Le montant du jeton de présence, fixé à 150 euros par le Comité de rémunération du 6 décembre 2019 a été indexé à deux reprises en 2023 :

	BRUT INDEXE	INDEX
janvier 2023	179,26	1,9999
décembre 2023	182,5	2,0399

Concernant la politique de rémunération des fonctionnaires dirigeants, ceux-ci ne sont pas visés par l'implémentation de l'IFIC. Le CHR de Huy continue d'appliquer les principes de la fonction publique ;

Vu le protocole d'accord du 22 mars 2022 faisant suite aux décisions du Conseil d'administration du 3 décembre 2021 et du 28 mars 2022 qui établissent une échelle salariale pour le niveau N-1, Directeur de Département et une évolution salariale en 35 ans pour les échelles de la Direction générale ;

Vu l'arrêt du Gouvernement wallon du 1<sup>er</sup> juillet 2022



## LE COMITE DE REMUNERATION, à l'unanimité

Recommande au Conseil d'administration de ne pas modifier sa politique actuelle de rémunération dès lors qu'elle est particulièrement raisonnable, inférieure aux divers plafonds et respectant l'esprit de la fonction publique.

### 2. Rapport annuel de rémunération

#### a) Jetons de présence attribués aux administrateurs et rémunérations des mandataires et des titulaires des fonctions de direction

Vu l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la décision du Comité de rémunération du 6 décembre 2019 qui fixe le montant du jeton de présence à 150 euros, indexé à deux reprises en 2023 :

	BRUT INDEXE	INDEX
janvier 2023	179,26	1,9999
décembre 2023	182,5	2,0399

Vu la décision du Comité de rémunération du 13 mai 2024 qui confirme la fixation du montant des jetons de présence attribués aux administrateurs et indemnités de fonction ;

Vu la décision du Conseil d'administration du 26 juin 2019 qui désigne les membres du Comité d'audit dont le mandat est rémunéré ;

## LE COMITE DE REMUNERATION, à l'unanimité

- a. informe des jetons de présences dont le montant a été fixé par le Comité de rémunération du 6 décembre 2019 et est de 150 euros indexé aux dates suivantes en 2023 :

	BRUT INDEXE	INDEX
janvier 2023	179,26	1,9999
décembre 2023	182,5	2,0399

et des rémunérations des mandataires et des titulaires des fonctions de direction :

### 1. Président et Vice-Président(e)

Nom	Fonction	Rémunération brute annuelle
RORIVE Florian	Président	28.613,37
JAVAUX Jean-Michel	Vice-Président	11.372,49

## 2. Administrateurs

Nom	Fonction	Jetons de présence bruts annuels
BERTRAND Marie-Christine	Administratrice	3.771,64
COLET Pierre-Yves	Administrateur	3.592,38
CARLOZZI Adrien	Administrateur	2.871,75
SAJID Amal	Administratrice	2.337,56
CROCHET Pierre	Administrateur	3.226,68
JUEN Aurélien	Administrateur fin 20.11.2023	179,26
CORTHOUS Laurine	Administrateur	3.226,68
PETRY Marcel (Ethias)	Administrateur	1.616,93
RORIVE Francine	Administratrice	2.696,08
SEINLET Sophie	Administratrice	3.047,42
LHONNAY Bernard	Administrateur	3.588,79
VAN HULLE Benjamin	Administrateur	2.333,97
GAILLARD Sandrina	Administratrice	3.409,53
LEMMENS Alexandre	Administrateur à partir du 20.11.2023	362,11

## 3. Direction

NOM	FONCTION	BAREME	BRUT ANNUEL	ONSS trav	IMPOSABLE	AVANTAGES EN NATURE
LEVAUX Christophe	Directeur général médical	A9	153183,11	16979,17	139356,70	GSM : 144 VOITURE : 3551,16
RONVEAUX Jean-François	Directeur général	A10	177236,77	19672,04	160604,25	GSM : 144 VOITURE : 3437,92
COLIGNON Samuel	Directeur de département	A6	107455,73	11857,47	98974,98	GSM : ---- VOITURE : 3768,72
BOVY Cédric	Directeur de département	A6	121277,02	13408,22	110572,53	GSM : 144 VOITURE : 3102,13
DATTOLI Nathalie	Directrice de département	A6	119685,32	13228,05	110661,25	GSM : --- VOITURE : 4648,77
JADOT	Directrice de	A6	123623,26	13520,54	111401,30	GSM : 144

Valerie	département					VOITURE : 3443,64
FRESON Muriel	Directrice de département	A6	104401,13	11480,99	92920,14	GSM : ---- VOITURE : ----
TROLIN Christian	Directeur de département	A5	92806,18	10275,27	82530,91	GSM : ---- VOITURE : ----
BOVY Laurence	Pharmacien en chef	A6	109033,10	11839,88	97193,22	GSM : ---- VOITURE : ----

b. joint, en annexe, la liste des mandats détenus dans toutes les entités dans lesquelles l'institution détient des participations directes ou indirectes ainsi que la rémunération annuelle perçue pour chacun des mandats ainsi que celle des mandats des titulaires de la fonction dirigeante locale ;

c. joint, en annexe, la liste des présences aux réunions des différentes instances de l'institution.

### **LE COMITE DE REMUNERATION, à l'unanimité**

a) approuve le rapport portant sur la pertinence ;

b) présente le présent rapport au Conseil d'administration du 22 mai 2024 et l'annexe au rapport de gestion.

### **LE COMITE DE REMUNERATION, statuant à l'unanimité**

a) approuve le rapport portant sur la pertinence ;

b) présente le présent rapport au Conseil d'administration du 24 mai 2023 et l'annexe au rapport de gestion.

### **3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE CE JOUR**

Les membres du Comité de rémunération entendent lecture du présent procès-verbal et l'approuvent séance tenante.

La séance est levée.

Le Directeur général,



Jean-François RONVEAUX